



# Hausse des dépenses dans les collectivités territoriales

**Le volume global des dépenses des collectivités territoriales continue de progresser en 2006 et 2007, mais de façon moins prononcée que les années précédentes. Dans le même temps, les dépenses de l'État sont en légère baisse.**

Les grandes villes semblent avoir marqué une pause dans leurs dépenses (-12,7 % en 2006 et -2,5 % en 2007). En revanche, la Région (+8,9 % en 2006 et +4,8 % en 2007) ainsi que les Départements (+7,1 % en 2006) enregistrent une évolution à la hausse. En effet, les compétences transférées à ces collectivités ont eu un impact financier significatif, notamment en termes de charges de personnel et de transferts (subventions, remboursements, aides à la personne...).

A contrario, les dépenses de l'État effectuées par les directions locales

## Hausse des dépenses totales des collectivités locales en 2006

Collectivités locales	Dépenses 2006 (en millions d'euros)	Évolution 2005-2006 (en %)
Région Alsace	695,0	8,9
Département du Bas-Rhin	902,1	8,5
Département du Haut-Rhin	599,8	5,0
<b>Ensemble des Départements</b>	<b>1 501,9</b>	<b>7,1</b>
<b>Communes de 10 000 habitants et +</b>	<b>1 126,0</b>	<b>-12,7</b>

Source : Trésorerie Générale

sont en légère baisse de 2006 à 2007 (-1,8 %), sur un même périmètre de dépenses.

Le budget de l'année 2006 a été le premier budget voté et exécuté dans le nouveau cadre budgétaire fixé par la loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances (LOLF).

Dans ce nouveau contexte, l'Alsace compte 59 budgets opérationnels de programme (BOP) locaux et 85 BOP centraux ou interrégionaux, exécutés respectivement par 121 et 154 unités opérationnelles.

## Dépenses directes d'équipement : une évolution contrastée

Alors que les dépenses d'investissement de l'État sont en baisse de

2006 à 2007 (-35 %), l'évolution des dépenses d'équipement des collectivités territoriales varie sensiblement selon le type de collectivité analysé. Les dépenses directes se sont contractées pour la Région (-12,6 % en 2006 et -21,1 % en 2007) ; ce phénomène est encore plus marqué en 2006 pour les villes de 10 000 habitants et plus (hors opération Immeuble du Parlement européen IV pour Strasbourg), avec une baisse de 25,3 %, pour partie infirmée en 2007 (+10,6 %). En revanche, elles ont continué leur progression de manière homogène dans les deux départements (+8,5 % en 2006) : les dépenses les plus importantes concernent les collèges et la voirie départementale, accentuées par le transfert de l'entretien des routes nationales à ces collectivités, initié en 2006.

## Dépenses directes d'équipement, en progression dans les départements

Collectivités locales	Dépenses directes d'équipement 2006 (en millions d'euros)	Évolution 2005-2006 (en %)
Région Alsace	83,1	-12,6
Département du Bas-Rhin	86,2	8,4
Département du Haut-Rhin	76,2	8,6
<b>Ensemble des Départements</b>	<b>162,4</b>	<b>8,5</b>
<b>Communes de 10 000 habitants et +</b>	<b>237,2</b>	<b>-25,3</b>

Source : Trésorerie Générale

## Des charges de fonctionnement en hausse

L'accroissement des dépenses de fonctionnement concerne principalement la Région (+13,4 % en 2006, +19,2 % en 2007) et les Départements

### Pour comprendre ces résultats

Les montants des dépenses de l'État figurant dans ce document concernent les paiements effectués par les Trésoriers-payeurs généraux (TPG) de la région Alsace (Bas-Rhin et Haut-Rhin) et ne sont pas exhaustives.

En effet, certaines administrations ont un cadre territorial qui ne correspond pas au territoire d'exécution de la région ou du département. Ainsi, les TPG assignataires, qui exécutent le paiement, peuvent se situer en dehors de la région au bénéfice de laquelle la dépense est effectuée (BOP interrégionaux ou centraux).

Par ailleurs, certaines dépenses, bien qu'imputées sur le budget de l'État, sont versées pour le compte de l'État par divers organismes.

(+11,3 % en 2006). Elle s'explique par différents facteurs. Tout d'abord, l'augmentation des achats et charges externes en 2006, qui concerne surtout la Région, ses nouvelles compétences en matière de formation professionnelle ayant accentué cet effet. Ensuite, les frais de personnel ont augmenté, et cette hausse concerne toutes les collectivités, mais plus particulièrement la Région et les Départements (+17 % en 2006). Elle s'explique, d'une part, par les transferts de compétence relatifs à l'acte II de décentralisation. En effet, les techniciens et ouvriers de service (TOS) de l'Éducation nationale et les personnels des directions départementales de

### Hausse des dépenses de fonctionnement

Collectivités locales	Dépenses de fonctionnement 2006 (en millions d'euros)	Évolution 2005-2006 (en %)
Région Alsace	379,1	13,4
Département du Bas-Rhin	577,3	9,1
Département du Haut-Rhin	403,1	12,8
<b>Ensemble Région et Départements</b>	<b>1 359,5</b>	<b>11,3</b>
<i>dont charges de personnel</i>	161,9	17,0
<i>dont subventions</i>	963,9	10,8
<b>Communes de 10 000 habitants et +</b>	<b>722,8</b>	<b>1,5</b>

Source : Trésorerie Générale

l'équipement en charge du réseau routier national relèvent désormais des dites collectivités territoriales. D'autre part, la hausse s'explique par une augmentation du coût du travail liée notamment à la progression de l'ancienneté et à l'augmentation de la qualification moyenne des personnels. De 2005 à 2007, les charges de personnel ont triplé pour la Région.

Enfin, les dépenses de fonctionnement ont augmenté du fait de l'accroissement des subventions et contingents, surtout pour les Départements et la Région (+10,8 % en 2006). Ceci est également lié aux transferts de compétences et traduit le rôle central des Départements en matière d'action sociale (poids du RMI, dynamisme des dépenses liées à l'allocation personnalisée d'autonomie, tutelle administrative et financière des maisons départementales des personnes

handicapées,...). Par ailleurs s'ajoute, depuis 2007, le versement du forfait d'externat aux collèges de l'enseignement privé.

De son côté, la Région doit désormais assumer, dans le domaine de la formation professionnelle, la prise en charge de la gestion de la rémunération des stagiaires de l'association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), ainsi que le versement du forfait d'externat aux lycées de l'enseignement privé.

Les charges des villes de 10 000 habitants et plus ont en revanche été contenues en 2006 (+1,5 %). Elles ont baissé en 2007 (-1,2 %), la contraction des subventions versées (une partie d'entre elles étant désormais comptabilisée en section d'investissement) compensant la hausse des charges de personnel, financières et externes.

Les dépenses de personnel et de fonctionnement de l'État sont en légère baisse. En revanche, les concours financiers versés aux collectivités territoriales ont progressé de 6,2 % entre 2006 et 2007, de 1,5 milliard d'euros à 1,6 milliard d'euros.

### Dépenses de l'État en 2006

Titres	Dépenses payées en 2006 hors pensions	
	En millions d'euros	En %
Dépenses de personnel	2 306	47
Dépenses de fonctionnement	168	3
Dépenses d'investissement	68	1
Dépenses d'intervention (1)	383	8
<b>Ensemble</b>	<b>2 925</b>	<b>59</b>
Dépenses d'opérations financières (2)	1 993	41
<b>Total</b>	<b>4 918</b>	<b>100</b>

(1) Les dépenses d'intervention concernent notamment les concours financiers à la région, aux départements, aux communes et groupements de communes, ainsi que les politiques en faveur de l'inclusion sociale, de la vie de l'élève et de l'étudiant, du handicap et de la dépendance.

(2) Les dépenses d'opérations financières sont essentiellement relatives aux avances sur le montant des impositions revenant à la région, aux départements, aux communes, établissements et divers organismes.

Source : Trésorerie Générale

**Anne SCHNEIDER**  
**Xavier RZEPKA**  
Trésorerie Générale  
du Bas-Rhin